

Plus qu'une église à donner, un patrimoine à sauver

Selon la coordonnatrice de la paroisse Saint-Eustache, Nycole Pepper

par Benoît Bilodeau

Plus qu'une église à donner, c'est un patrimoine à sauver qui est en cause depuis que la fabrique de Saint-Eustache a annoncé son intention de se départir de son église mère, dans le Vieux-Saint-Eustache, faute de ressources financières.

C'est à tout le moins ce que soutient Nycole Pepper, coordonnatrice de la paroisse Saint-Eustache, qui regroupe les communautés de Saint-Eustache, où est située l'église mère, Christ-Roi, Saint-Esprit et Sainte-Marguerite-Bourgeoys. «L'église de Saint-Eustache est au cœur de notre ville depuis plusieurs générations. Elle a été témoin de beaucoup d'événements heureux et malheureux. C'est un bâtiment qui parle non seulement de la foi de nos prédécesseurs, mais qui rappelle aussi l'identité et l'histoire de notre ville. C'est, selon nous, une part d'héritage importante à apprécier et à transmettre aux générations qui viennent. Saurons-nous, comme population, conserver ce monument historique et patrimonial?», a demandé à nouveau Mme Pepper qui, lors de la récente conférence de presse organisée par la fabrique de Saint-Eustache, posait cette même question.

Dans une lettre envoyée à nos journaux, Mme Pepper mentionne que cette récente conférence de presse de la paroisse se voulait en quelque sorte un cri à l'aide de ses administrateurs. «Après plus de 226 ans, la paroisse ne peut plus, à elle seule, continuer à assurer la pérennité de l'église», écrit-elle, tout en rappelant qu'un comité conjoint regroupant des représentants de la paroisse, de la ville, du gouvernement et de certains organismes sera mis en place d'ici peu par la paroisse. «Ce comité soutiendra la fabrique dans sa recherche de solutions à la situation présente. Toute suggestion ou offre peut être envoyée à la paroisse et sera étudiée par ses administrateurs et le comité élargi», a poursuivi Mme Pepper.

Aussi, cette dernière a tenu, dans cette même lettre, à rassurer la population en précisant que la paroisse n'envisage pas la possibilité d'enlever à l'église de Saint-Eustache sa vocation religieuse. Le bâtiment demeurera, peu importe sa nouvelle vocation, un lieu de foi et de célébration, assure Mme Pepper. Par ailleurs, l'existence même de la paroisse Saint-Eustache, une entité en soi, n'est nullement menacée. C'est donc dire, a indiqué Mme Pepper, que la paroisse continuera, comme elle fait actuellement dans les quatre communautés qu'elle dessert, les services que sont les mariages, les baptêmes, les funérailles et autres.

Enfin, en ce qui a trait à la subvention demandée pour le jubé, Mme Pepper a précisé que la paroisse Saint-Eustache n'avait pas encore reçu, comme l'ont affirmé certains médias nationaux, de réponse de la part du ministère de la Culture. «De plus, advenant que le ministère accorde une telle subvention, nous vous rappelons que la fabrique doit pouvoir assumer 30 % des coûts avant de procéder aux réparations. Par exemple, sur un montant de 500 000 \$, elle devra déboursier 150 000 \$», d'écrire Nycole Pepper dans sa lettre, non sans remercier les nombreuses personnes qui ont adressé des témoignages d'appui à la paroisse Saint-Eustache dans ce dossier.



(Photo Michel Chartrand) - Nycole Pepper (au micro), coordonnatrice de la paroisse Saint-Eustache, est ici entourée de Michel Lalonde, Sylvain Lauzon et Jean-Gilles Latour lors de la récente conférence de presse annonçant que l'église mère Saint-Eustache était à «donner».